



## ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



### PIÈCE 5 : RÉGLEMENT GRAPHIQUE PLAN DE ZONAGE COMMUNAL

#### Destination des sols

- ZONES U**
- Ua** Zones urbaines correspondant aux centres anciens du village et de Volpaja
  - Ub** Zones urbanisées correspondant aux secteurs résidentiels récents et peu denses du village, du Listincone et de Volpaja
  - Ub1** Zone urbanisée correspondant au secteur résidentiel récent des coteaux du Listincone
  - Ub2** Zone urbanisée correspondant aux secteurs résidentiels récents de Chioso Vecchio et Monte Nebbio
  - Uf** Zone urbaine de Piscia Rossa soumise au Plan de Prévention Naturel-Mouvement de Terrain du Gozzi
  - Uk** Zone urbanisée du Golfe de Lava située en Espace Proche du Rivage
  - Uat** Zone urbanisée aux abords du Golfe de Lava ayant une destination touristique

- ZONES AU**
- AU** Zones à urbaniser sous conditions situées au Listincone et à Volpaja-San Giovanni

- ZONES A**
- A** Zones agricoles
  - Aepr** Zone agricole située en espaces proches du rivage
  - Aerc** Zones agricoles situées en espaces remarquables et caractéristiques

- ZONES N**
- N** Zones naturelles
  - Nepri** Zone naturelle située en espaces proches du rivage
  - Nerc** Zones agricoles situées en espaces remarquables et caractéristiques
  - N100** Zone naturelle correspondant à la bande de recul de 100 mètres par rapport au rivage en application de la loi Littoral
  - Ncamp** Zone naturelle correspondant au camping situé dans la Vallée de Lava
  - Npv** Zone naturelle correspondant au parc photovoltaïque situé dans la Vallée de Lava
  - Nciv** Zone naturelle correspondant à l'espace culturel de loisirs situé au Picchio

- Prescriptions particulières**
- Emplacements réservés
  - Préservation de l'environnement :
    - Trame bleue
    - Jardins à préserver
    - Haies et boisements à préserver
    - Espaces Boisés Classés
    - Les Orientations d'Aménagement et de Programmation
    - Secteurs dans lesquels les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles du sol ou du sous-sol sont autorisées
    - Servitudes de mixité sociale
    - Protections visant à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier certains éléments pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural

- Données informatives**
- Limites communales
  - Bâti cadastré (2023)
  - Bâti non cadastré
  - Parcelles cadastrales (2023)
  - Cimetière
  - Réseau hydrographique
  - Délimitation des Espaces Proches du Rivage

**Liste des emplacements réservés**

Nom	Objet	Destinataire	Superficie
ER n°1	Création d'un chemin piéton le long du cours d'eau	Commune d'Appietto	168 m <sup>2</sup>
ER n°2	Création d'un chemin piéton	Commune d'Appietto	131 m <sup>2</sup>
ER n°3	Élargissement de voirie	Commune d'Appietto	143 m <sup>2</sup>
ER n°4	Aménagement d'une piste DFCI	Commune d'Appietto	561 m <sup>2</sup>
ER n°5	Balisage d'un sentier de randonnée	Commune d'Appietto	32 439 m <sup>2</sup>
ER n°6	Création d'un chemin piéton	Commune d'Appietto	843 m <sup>2</sup>
ER n°7	Création et élargissement de voirie	Commune d'Appietto	834 m <sup>2</sup>
ER n°8	Aménagement d'un parking relais	Commune d'Appietto	2 045 m <sup>2</sup>
ER n°9	Aménagement d'un espace de stationnement	Commune d'Appietto	1 973 m <sup>2</sup>
ER n°10	Élargissement de voirie	Commune d'Appietto	619 m <sup>2</sup>
ER n°11	Création d'un chemin piéton et préservation d'un espace naturel	Commune d'Appietto	5 736 m <sup>2</sup>
ER n°12	Élargissement de voirie	Commune d'Appietto	2 039 m <sup>2</sup>
ER n°13	Création d'une servitude pour le réseau d'assainissement collectif	Commune d'Appietto	282 m <sup>2</sup>
ER n°14	Création d'une aire de retournement	Commune d'Appietto	416 m <sup>2</sup>
ER n°15	Aménagement d'une voie verte	Commune d'Appietto	4 909 m <sup>2</sup>

